

Partie 8.8

Atténuation des aérosols

PARTIE 8.8

ATTÉNUATION DES AÉROSOLS

PRATIQUES RECOMMANDÉES

1. Des mesures de prévention pourraient être mises en œuvre pour atténuer les risques associés aux aérosols si vous vous trouvez dans une région à forte densité d'élevage porcin (p. ex., coupe-vent, système de filtration de l'air).

JUSTIFICATION

- a. La transmission de certains organismes par aérosols a été documentée. Il s'agit d'un mode important de transmission d'agents pathogènes tels que le virus du SRRP, la pneumonie et la méningite qui doit être tenu en compte dans des régions agricoles de forte densité.
- b. La distance sécuritaire entre les fermes peut varier selon la taille de la ferme, la charge d'agents pathogènes, les conditions climatiques, la géographie locale et la durée de vie des agents pathogènes dans l'air.

ORIENTATION

Il est recommandé de mettre en place les mesures de prévention suivantes :

- a. Consultez les sites Internet gouvernementaux ou ceux de l'industrie porcine afin de vous tenir au fait des plus récents problèmes de santé chez les porcs.
- b. Concevez des itinéraires de transport pour les animaux afin d'éviter les régions à forte densité d'élevage porcin.
- c. Mettez au point des programmes d'administration de vaccins contre les maladies transmises par des aérosols.
- d. Pour réduire l'ampleur d'une contamination par une maladie transmise par aérosols à la ferme, optez pour la pratique du tout plein / tout vide dans les pouponnières et dans les parcs d'engraissement.
- e. Installez un système de filtration de l'air, surtout si votre ferme se situe dans une région à forte densité porcine ou à moins d'un kilomètre d'une autre ferme. Cette méthode s'avère efficace pour prévenir la contamination par aérosols lorsque celle-ci est utilisée de concert avec des protocoles traditionnels de biosécurité.
- f. Considérez la proximité des fermes avoisinantes (à l'aide de Google Earth, de localisation GPS, etc.), afin de déterminer si votre ferme se trouve dans une région à forte densité porcine. Cette situation pourrait vous inciter à modifier votre POS afin de pallier au risque potentiel.
- g. Si vous prévoyez construire ou établir un nouveau site, repérez les exploitations dans les régions avoisinantes, en particulier un centre d'insémination, un troupeau multiplicateur ou celles qui font de la sélection. Cette préparation vous permettra de planifier le nouveau site en fonction de la direction des vents, le statut sanitaire des troupeaux avoisinants, etc.

? QUESTIONS SUR LA BIOSÉCURITÉ

Question	Importance	Questions sur la biosécurité	Oui	Non	S.O.	Commentaires
Q8.8.1	Fortement recommandé	Si vous vous trouvez dans une région à forte densité d'élevage porcin, est-ce que la mise en œuvre de mesures de prévention pour atténuer les risques associés aux aérosols (p. ex., coupe-vent, système de filtration de l'air) a été considérée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

S.O. = sans objet; POS = procédure opérationnelle standardisée